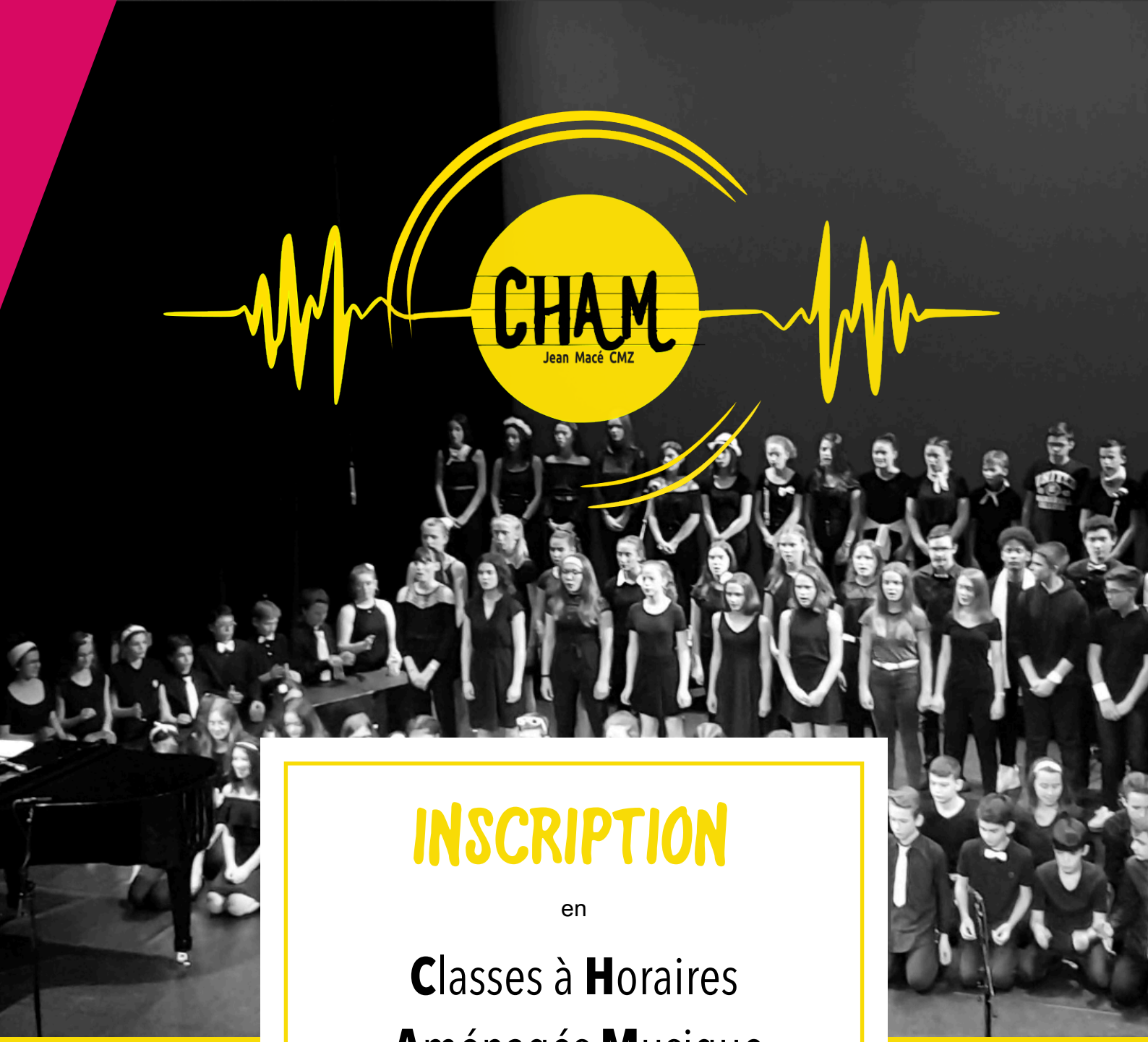

INSCRIPTION

en

Classes à **H**oraires **A**ménagés **M**usique *et Danse*

- Collège Jean Macé -
de Charleville-Mézières
- Conservatoire Musique et Danse -
d'Ardenne Métropole

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

collège Jean Macé

CMD Conservatoire à rayonnement départemental Musique et Danse

académie Reims éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARDENNES Conseil Départemental

ARDENNE METROPOLE

Les CHAM ? Pour qui ? Pourquoi ?

Pour tous les enfants du département des Ardennes qui aiment la musique ou la danse et qui sont motivés pour s'engager à suivre un enseignement musical renforcé au collège et au Conservatoire Musique et Danse. Les Classes à Horaires Aménagés Musique leur permettent d'approfondir leurs connaissances, leurs compétences musicales et chorégraphiques, de développer leur autonomie, leur rigueur, leur engagement, leur sens du collectif à travers de multiples expériences artistiques. C'est un cursus favorable à l'épanouissement de chaque élève.

Les CHAM ? Où ? Quand ?

Soumises aux mêmes programmes, au même régime (externat ou demi-pension), au même règlement intérieur que les autres collégiens, ces classes bénéficient d'un emploi du temps aménagé afin de permettre aux enseignements suivis au Conservatoire d'être dispensés les lundis et jeudis après-midis. Les élèves suivent donc leur scolarité au collège Jean Macé de Charleville-Mézières et se rendent au Conservatoire, attenant au collège, pour suivre leurs cours de musique ou de danse essentiellement sur ces 2 après-midis. Certains cours peuvent être assurés en dehors de ces deux périodes, notamment les orchestres mais aussi les cours de danse qui nécessitent davantage de séances hebdomadaires.

Les CHAM ? Comment y entrer ?

L'admission en CHAM est prononcée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) sur avis d'une commission composée de représentants de l'Éducation Nationale et du Conservatoire Musique et Danse, au vu de la motivation de l'enfant et de sa capacité à suivre avec profit le parcours proposé. Le nombre de places est limité à 25 par niveau.

- Pour une entrée en 6e, la demande d'admission se fait en mars : lors de la campagne d'affectation en 6e, un document annexe faisant état de la motivation de l'enfant et de la famille est à remplir puis est transmis par le directeur de l'école primaire au collège. Conjointement, la famille remplit un dossier d'inscription au Conservatoire pour le 15 avril.
- Pour une entrée en 5e, 4e ou 3e CHAM, il convient de s'adresser aux secrétariats du collège et du Conservatoire courant mars.

Les CHAM ?
Que s'y passe-t-il ?

Contenu d'enseignement hebdomadaire :

au collège Jean Macé
(pour chaque classe)

1h30 d'Éducation Musicale
1h de chorale spécifique CHAM

+

au Conservatoire Musique et Danse
(en fonction du cursus de chaque enfant) :

1 à 2 cours d'**instrument**

2 cours de formation musicale

une pratique collective
(musique de chambre, orchestre à vents, orchestre symphonique, orchestre de chambre, atelier jazz, atelier tango, atelier pop-rock, atelier vocal, choeur d'ados, ensemble de cuivres, Batucada, Cash club, Big band)

cours d'écriture en fonction du niveau de chacun

ou

danse

cursus danse classique
(3 cours + 1 cours de danse contemporaine)

cursus danse contemporaine
(3 cours + 1 cours de danse classique)

double-cursus
5 cours min. répartis entre classique et contemporain

au choix

+

1 cours de formation musicale danseurs

et par sessions :
Anatomie fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (18 heures / an)
Histoire de la danse
(30 heures / an)

et aussi :

Des concerts, spectacles, auditions, stages, master-class, rencontres avec les artistes toute l'année.

INFORMATIONS

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE D'ARDENNE MÉTROPOLE
10, rue Mme de Sévigné - 08000 Charleville-Mézières 03 24 32 40 56
7bis, Promenoir de prêtres - 08200 Sedan 03 24 29 81 89
crd@ardenne-metropole.fr

COLLÈGE JEAN MACÉ
1, rue Jean Macé - 08000 Charleville-Mézières 03 24 33 31 69
ce.0080011u@ac-reims.fr

Pour en savoir plus :

retrouvez des extraits vidéos sur la chaine Youtube « CHAM 08 »
et des actualités sur le site du collège : https://sitetab3.ac-reims.fr/clg-mace/-wp-/
ou sur www.ardenne-metropole.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication
collège Jean Macé
Conservatoire à rayonnement départemental Musique et Danse
académie Reims
éducation nationale
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ARDENNES Conseil Départemental
ARDENNE METROPOLE